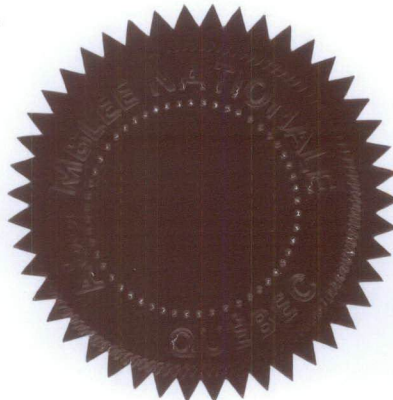


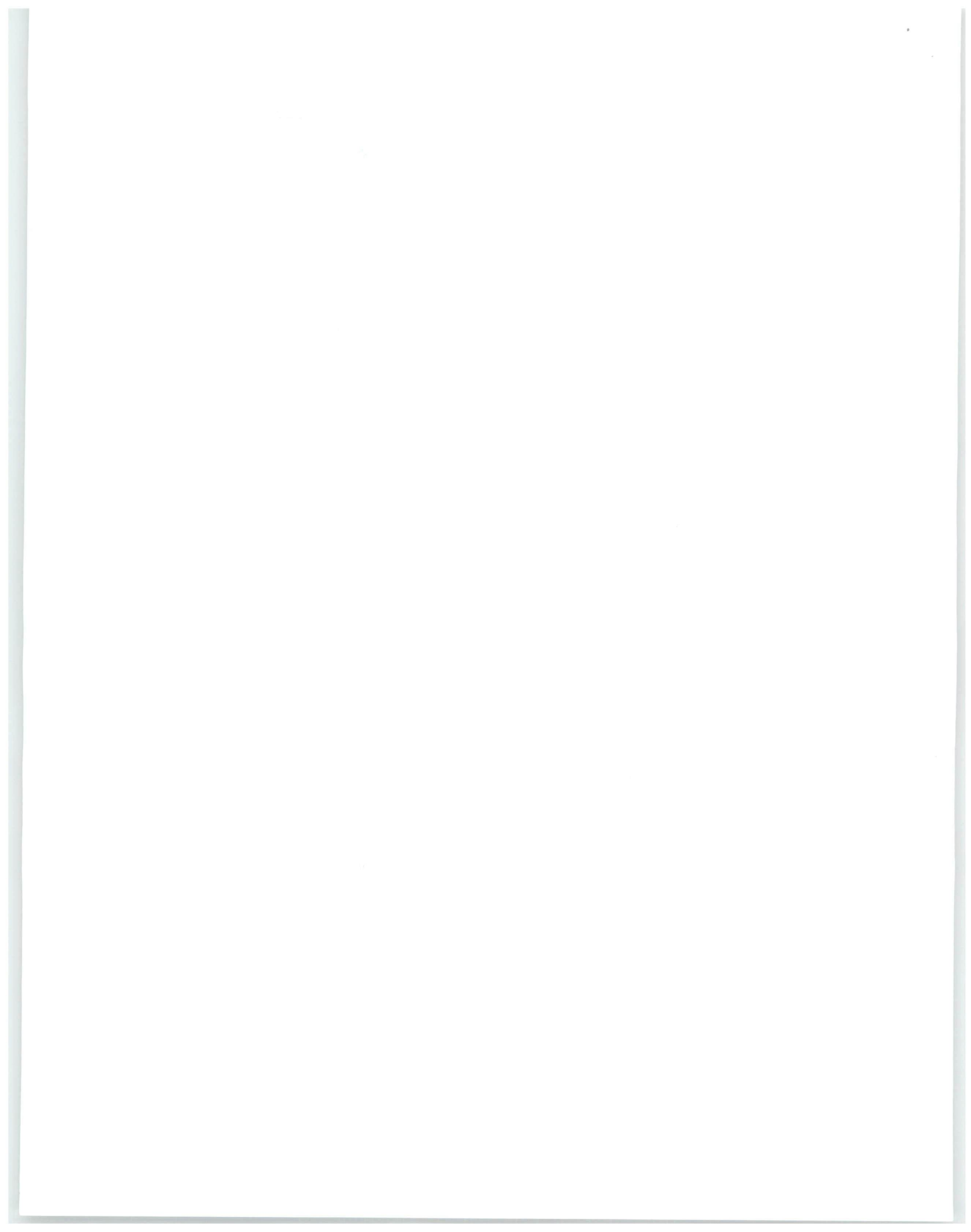
ANNEXE 1

Plan Marois – 2002

Cessation de l'aide financière au 1^{er} janvier 2003

- On se rappellera que le gouvernement du Parti québécois, représenté par M^{me} Pauline Marois, avait mis fin au versement de toute aide financière versée à la SONACC le 1^{er} janvier 2003 à la suite :
- du dépôt d'un rapport de la firme KPMG qui concluait que le modèle d'affaires de la SONACC n'était pas rentable et ne permettait pas d'espérer une amélioration de la situation;
- du refus de la SONACC d'accepter un plan de réorganisation dont les principaux éléments étaient les suivants :
 - concentration des activités à l'Hippodrome de Montréal;
 - fermeture des trois autres hippodromes qui auraient été remplacés par des Hippo Clubs;
 - permettre la nomination par le gouvernement d'un mandataire chargé d'assurer la mise en place du plan de réorganisation;
 - d'accepter de modifier les règles de nomination des membres du conseil d'administration de la SONACC pour permettre au gouvernement de pouvoir en désigner lui-même la majorité;
 - en contrepartie, le gouvernement était disposé à porter de 430 à 1 500 le nombre d'appareils de loterie vidéo (ALV) mis à la disposition de la SONACC pour être en mesure de financer ses opérations.





ANNEXE 2

Plan 2006

La proposition de l'acquéreur comporte des engagements à réaliser des investissements totalisant 280 M\$ sur cinq ans, répartis comme suit :

- 100 M\$ investis dans la modernisation des installations des hippodromes, soit :
 - 75 M\$ pour la relocalisation de l'Hippodrome de Montréal dans la couronne Nord;
 - 16 M\$ pour l'Hippodrome de Québec;
 - 7 M\$ pour l'Hippodrome de Trois-Rivières;
 - 2 M\$ pour l'Hippodrome d'Aylmer;
- 153 M\$ pour faire passer les bourses, qui sont actuellement de 17 M\$, à 25 M\$ dès la première année et qui progresseront rapidement par la suite pour atteindre 35 M\$ d'ici cinq ans et 45 M\$ d'ici quinze ans;
- 25 M\$ pour la promotion et le marketing des hippodromes, à raison de 5 M\$ par an pendant cinq ans.

En contrepartie, le gouvernement portera à 1 900 le nombre d'appareils de loterie vidéo (ALV) dont une partie des revenus permettra de rentabiliser les hippodromes.

